

Ouverture des 3^{ème} Ateliers de la Fondation

**Discours de Jean-Marc Ayrault,
ancien Premier ministre,
Président de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage**

A la Maison de l'Amérique latine, 7 décembre 2024

Mesdames et messieurs les membres des instances de la FME,
Vous qui êtes présents ici à la Maison de l'Amérique Latine, et vous qui nous suivez à distance,
Cher Maël LAVENAIRE qui nous faites l'honneur d'être venu de Londres pour participer à nos travaux,
Chers amis,

Je suis heureux de vous accueillir aujourd'hui pour ces troisièmes Ateliers de la Fondation.

Les Ateliers de la Fondation, je le rappelle, ce fut tout d'abord ce week-end de 2018 durant lequel, avec des représentants de la société civile venus de toute la France et même de l'étranger, nous avons imaginé ensemble ce que pourrait être une Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage pour notre pays. De ces premiers Ateliers sont nés les cinq programmes d'action de la Fondation (Citoyenneté, Culture, Education, Numérique et Recherche) et sa gouvernance partenariale, deux piliers qui continuent de structurer notre action jusqu'à aujourd'hui.

Puis trois ans plus tard, les Ateliers sont devenus un moment de la vie de la FME : la réunion physique de toutes ses instances et parties prenantes. Ce jour-là, le 4 décembre 2021, nous avons réfléchi aux messages que nous voulions partager dans le cadre de l'élection présidentielle de 2022, et cela a donné lieu aux 10 questions que nous avons posées aux candidats. Ils ont été huit à nous répondre, dont le président sortant et vainqueur de l'élection, et leurs réponses ont été publiées dans le journal Le Monde à la veille du premier tour.

Et nous nous retrouvons aujourd'hui, trois ans plus tard, pour cette nouvelle session autour d'un thème sur lequel j'ai demandé l'année dernière aux instances de la Fondation de travailler : les réparations de l'esclavage.

Pourquoi ce thème, alors que l'abolition est 176 ans derrière nous ? Pourquoi ce thème alors qu'Aimé CESAIRES a dit en 2001 : « *Il n'y a pas de réparation possible pour quelque chose d'irréparable et qui n'est pas quantifiable* » ?

Mais il a dit aussi, juste après : « *Reste que les Etats responsables de la traite des nègres doivent prendre conscience qu'il est de leur devoir d'aider les pays qu'ils ont ainsi contribué à plonger dans la misère.* » Nous reviendrons sur cette question de la solidarité internationale dans le cours de cette journée.

Pourquoi, donc, réfléchir sur les réparations de l'esclavage en France en 2024 ?

D'abord parce que nous n'avons pas le choix, en tant que nation ayant pratiqué l'esclavage colonial et la traite esclavagiste.

Aujourd'hui, les populations issues de cette histoire nous demandent officiellement des comptes : c'est le cas de la CARICOM, qui a établi un plan en 10 points il y a dix ans et qui exige aujourd'hui des réponses des pays européens, la Grande-Bretagne d'abord, mais aussi la France, l'Espagne, les Pays-Bas, le Danemark, la Suède qui ont tous eu des colonies dans la Caraïbe. C'est la CELAC, la communauté des états sud-américains, qui a officiellement interpellé l'Europe en 2023. C'est l'Union Africaine, qui après de premières tentatives dans les années 1990, fait aujourd'hui des réparations l'une de ses priorités diplomatiques. Et ces demandes sont relayées par les Nations Unies, par le Secrétaire Général Antonio GUTERRES, par le

Haut-Commissaire aux Droits de l'Homme Volker TURK, par l'instance de représentation des personnes d'ascendance africaine.

Comment la France, pays d'Aimé CESAIRE et de Maryse CONDE pourrait-elle rester muette dans ce débat mondial ?

Mais la demande d'un débat sur les réparations vient aussi d'ici, et cette demande est déjà ancienne.

Il faut le rappeler : la réparation était dans la proposition de loi initiale de Christiane TAUBIRA, qui demandait, je cite, la création d'un « comité de personnalités qualifiées chargées de déterminer le préjudice subi et d'examiner les conditions de réparation due au titre de ce crime ».

Le mot de réparations a disparu du texte final, au terme d'un débat auquel je vous renvoie sur le site de l'Assemblée Nationale. Il est frappant d'y entendre des parlementaires ultramarins de droite et de gauche évoquer la nécessité d'une réparation ; mais on entend aussi dans ce débat une incompréhension, voire une crainte, de la part de la majorité de l'Assemblée. C'est ce qui avait fait dire à Christiane TAUBIRA qui pourtant revendiquait la réparation que cette idée pouvait « provoquer[r] » des « interrogations » et « engendrer des confusions ».

Le comité de personnalités qualifiées dont parlait la première version de la loi est devenu le Comité national pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage, auquel la FME a succédé en 2019.

Aujourd'hui, nous renouons donc le fil d'une démarche initiée il y a plus de 25 ans, mais qui n'était pas allée jusqu'à son terme.

Que demandait Christiane TAUBIRA en 1999 (et avec elle les parlementaires qui avaient relayé sa demande) ? Elle ne demandait pas de mettre en œuvre des réparations, elle demandait simplement **d'en parler**, c'est-à-dire d'ouvrir une conversation nationale autour de cette idée. Et dans son discours elle en donnait les contours, en évoquant la « réparation politique », au regard des « fondements inégalitaires des sociétés d'outre-mer liées à l'esclavage, notamment aux indemnisations en faveur des colons qui ont suivi l'abolition » ; elle évoquait aussi la « réparation morale » par l'hommage aux résistances, aux marrons, aux abolitionnistes européens ; elle évoquait aussi « cette réparation [...] pour déraciner le racisme, pour dégager les racines des affrontements ethniques, pour affronter les injustices fabriquées » ; elle évoquait enfin la « réparation culturelle, notamment par la réhabilitation des lieux de mémoire ».

Qui dira que tous ces thèmes ne sont pas actuels ? qu'ils ne sont pas importants ? qu'il n'est pas utile de travailler à la résolution des problèmes qu'ils soulèvent, et qui sont nés, pour partie, des conséquences longues du système de l'esclavage colonial ?

Car – et c'est le vrai enjeu de ces Ateliers – lorsqu'il est question de réparations aujourd'hui, ce n'est pas le passé qu'il s'agit de réparer, c'est le présent, c'est notre monde, notre société, tels qu'ils ont été transformés par l'esclavage.

Lorsqu'on regarde les choses sous cet angle, alors les raisons d'agir ne manquent pas :

- **C'est le cas dans les départements d'outre-mer**, qui sont, et de loin, les plus pauvres de France, et où les populations les plus exclues sont aussi celles qui sont issues de l'esclavage ou de l'engagisme ; c'est le cas aussi lorsque l'on considère leur modèle économique, qui reste marqué par l'économie de comptoir, par les relations exclusives et coûteuses avec la métropole, et par une agriculture qui ne nourrit pas la population, et même qui les a empoisonnées avec le chlordécone

- **ici dans l'hexagone, il reste des traces de cette histoire**, comme ces préjugés racistes contre les personnes noires qui sont directement issus de représentations construites au temps de l'esclavage, ou cette façon de regarder les outre-mer sans les considérer ni entendre ce qu'ils ont à nous dire d'important sur nous-mêmes

- Et dans notre relation au monde, peut-on ignorer l'impact qu'a eu pour Haïti la dette écrasante que la France lui a imposé, en 1825, pour prix de son indépendance ? peut-on aussi imaginer que, dans notre relation avec l'Afrique, les Caraïbes, l'Océan Indien, nous puissions avoir des relations purgées du colonialisme si nous ne sommes pas capables d'avoir avec ces pays un dialogue lucide sur notre passé ?

Tout cela ne signifie pas que ces problèmes ont pour seules causes l'esclavage. Ce serait faire disparaître la complexité de l'histoire.

Tout cela ne signifie pas non plus que l'esclavage et la colonisation européennes seraient les seuls crimes contre l'humanité qui devraient être reconnus et réparés, et je n'ignore pas que, dans ce « Sud global » à la cohérence douteuse, beaucoup se réfugient derrière la condamnation de l'Occident pour masquer leurs propres ambitions et leurs propres crimes. Pensons au sort terrible qui est fait aux immigrés subsahariens dans les pays du Maghreb aujourd'hui, ou aux exactions du groupe Wagner en Afrique.

Mais il reste cette réalité incontestable : une partie des injustices contemporaines est un héritage de l'esclavage colonial. Il faut en avoir conscience. Il faut réaliser ce que cela signifie. Et il faut faire de cette reconnaissance un levier pour corriger ces injustices aujourd'hui.

« Connaître, reconnaître, réparer » : c'est le sous-titre de ces troisièmes Ateliers de la Fondation, et c'est ce que je nous invite à faire aujourd'hui.

Nous le ferons avec l'appui des membres de nos instances. De notre conseil scientifique s'agissant de Magali BESSONE et Myriam COTTIAS, de notre conseil d'administration s'agissant de Memona HINTERMANN qui nous accompagnera toute cette journée et de Fanny GLISSANT qui remplacera au pied levé Simon MOUTAÏROU qui ne pouvait pas être avec nous aujourd'hui.

Je tiens à les remercier toutes et tous, ainsi que Maël LAVENAIRE qui nous aidera à réfléchir ce matin, et Georges BRENDENT, le président du conseil des territoires de la FME, Audrey CELESTINE, la présidente du conseil scientifique, Doudou DIENE, le rapporteur du conseil d'orientation, et Pierre SAINTE-LUCE, le président du conseil des mécènes, qui présideront les ateliers de l'après-midi.

Je remercie aussi Jessica BALGUY, la lauréate 2024 du Prix de Thèse Jean-Pierre SAINTON de la FME, pour un travail qui n'est pas sans lien avec nos travaux, puisqu'il porte sur l'indemnisation des propriétaires d'esclaves en 1849 en Martinique.

Mesdames et Messieurs, chers amis,

Nous en sommes toutes et tous conscients : notre pays traverse aujourd'hui une crise grave, qui met à l'épreuve nos institutions. La semaine prochaine, un nouveau Premier ministre sera nommé. Dès sa nomination, la Fondation prendra contact avec son équipe, car nous aurons à préparer avec lui les cérémonies nationales de 2025, et la mise en œuvre des annonces sur la mémoire de l'esclavage que Gabriel ATTAL avait faites au nom de l'Etat, le 10 mai dernier à La Rochelle.

Dans son dialogue avec le nouveau gouvernement, la Fondation s'appuiera sur les réflexions que nous aurons partagées aujourd'hui.

En 2025, la Fondation parlera des réparations. A l'occasion du bicentenaire de l'indemnité d'Haïti, imposée par l'ordonnance de Charles X du 17 avril 1825. Durant le Temps des Mémoires. Lors de la sortie à la fin de l'année prochaine de la Note que j'ai demandée au Conseil Scientifique de préparer sur cette question.

Mais ce que nous dirons alors à l'extérieur dépendra beaucoup de ce que nous allons nous dire aujourd'hui.

Et cet exercice ne concerne pas que la FME : vous aussi, dans vos fonctions, vos mandats, vos engagements, vous êtes des actrices et des acteurs du débat sur les réparations. J'espère donc que les

échanges que nous allons avoir vous éclaireront, vous ouvriront, vous motiveront, sur un sujet que je crois essentiel pour notre époque.

Car le refus d'engager tout débat sur les réparations n'est pas que le déni des conséquences néfastes du passé sur notre présent : c'est aussi le déni de la nécessité de résoudre ces problèmes.

Faire face aux défis du présent.

Travailler à les relever.

Prendre sa part dans la réparation du monde.

C'est ce que nous allons faire aujourd'hui.

Merci d'être là, et bons ateliers à toutes et tous.